Office des Sports de l'ARC
Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

Lettre d'Information

de l'Office des Sports de l'Agglomération de la Région de Compiègne

N°87 (Bimensuelle)

Contact : 06 52 94 92 82

Vendredi 30 octobre 2020

ON EST RECONFINÉ…

Le monde du sport amateur doit à nouveau baisser le rideau et se reconfiner. Durant cette période, l'Office des sports de l'ARC continuera ses activités et restera à votre disposition. (06 52 94 92 82 ; contact@offisport.com). Vous pourrez aussi nous retrouver via la lettre d'information, les différents réseau sociaux (Facebook et Instagram) et sur notre site internet (www.offisport.com).

… ON VA VOTER

Venez participer au vote du sportif des mois de septembre et octobre ! En effet durant ces deux mois ou le sport a de nouveau existé, nos sportifs et clubs ont pu faire parler d'eux. D'où cette nouvelle élection du sportif du mois de l'OSARC, avec la promesse de se retrouver pour honorer les lauréats comme il se doit, dès que possible.

Le Chiffre 124

Cette élection désignera le **124**e sportif du mois de l'Office des Sports de l'ARC.

Suivez nos actualités

www.offisport.com

OSARC OSCAR

OSARC

Le Sportif de septembre et octobre:

Les 6 sélectionnés

1) **Liam BRISSON (Sport Nautique Compiégnois)**
4e des championnats d'Europe U23 quatre barré

2) **Hugo MULLER (Aéro Club Compiègne-Margny)**
Champion de France de Rallye aérien

3) **Louis LAHITTE (AFC Compiègne)**
Défenseur d'une équipe invaincue

4) **Jérôme DE MEYERE (TC Compiègne Pompadour)**
Vainqueur en simple et double au Grau du Roy

5) **Charlotte DEVOLDER (BMX Compiègne-Clairoix)**
4e des championnats de France en individuel et 3e par équipe

6) **Hugo Tornier (Compiègne Triathlon)**
Champion de France de RAID avec Aubin Villar-Thiery

DECATHLON Jaux Compiègne

Le calendrier du vote :
* Jusqu'au mardi 4 novembre : présentation des 6 sportifs.
* Du mardi 4 novembre 14 heures au mardi 10 novembre 14 heures : 1re semaine de vote (les quatre premiers sont qualifiés pour la deuxième semaine).
* Du mardi 10 novembre 15 heures au mardi 18 novembre 15 heures : 2e semaine de vote (les deux premiers sont qualifiés pour la troisième semaine).
* Du mardi 17 novembre 16 heures au mardi 24 novembre 16 heures : 3e semaine de vote, finale à deux.

3 QUESTIONS À…

PARTICULARITE : L'INTERVIEWER DESIGNE LE PROCHAIN INTERVENANT. Liam Brisson a été choisi par Sophie Schwarz (1re adjointe au Maire de Compiègne)

Liam Brisson

Rameur du Sport Nautique Compiégnois

Quand on est sportif de haut niveau, combien de temps consacre-t-on au sport ?
Je m'entraîne environ 25 heures par semaine. On rame au moins une fois par jour, avec des sorties d'une vingtaine de kilomètres. Lors des autres séances d'entraînement, je fais de l'ergomètre, de la musculation et de la course à pied.

Vous êtes étudiant à l'UTC, comment arrivez-vous à concilier les deux ?
C'est compliqué, mais on y arrive. Ce qui compte, c'est surtout l'organisation et la gestion du temps. Mais quand on a des objectifs, c'est une source de motivation, ça permet d'avancer sans se poser de questions. De mon côté, j'espère participer aux JO de Paris en 2024.

Lors de votre temps libre que faites-vous ?
Je regarde des séries sur Netflix et je joue aux jeux vidéo.

PARTICULARITE : L'INTERVIEWER DESIGNE LE PROCHAIN INTERVENANT Liam Brisson a choisi Barbara Chlagou (présidente de Margny Sports et Loisirs)

Office des Sports de l'ARC
Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

Actualités

Contact : 06 52 94 92 82

LE TOUR DES COMMUNES DE L'OSARC

Les communes de l'agglo signent leur ré-adhésion à l'Office des sports.

CLAIROIX – Lundi 26 octobre
De gauche à droite : Jean-Marie Bouché (Vice-président de l'OSARC), Julie Locquet (Conseillère municipale), Nathalie Populus (Adjointe au Maire), Thibaut Lesur (Conseiller municipal), Jean-François Caux (Vice-président de l'OSARC).

JAUX – Mardi 20 octobre
De gauche à droite : Walter Ignasiak (Chargé de com' de l'OSARC), Philippe Deblois (adjoint au Maire), Jean-François Caux (Vice-président de l'OSARC).

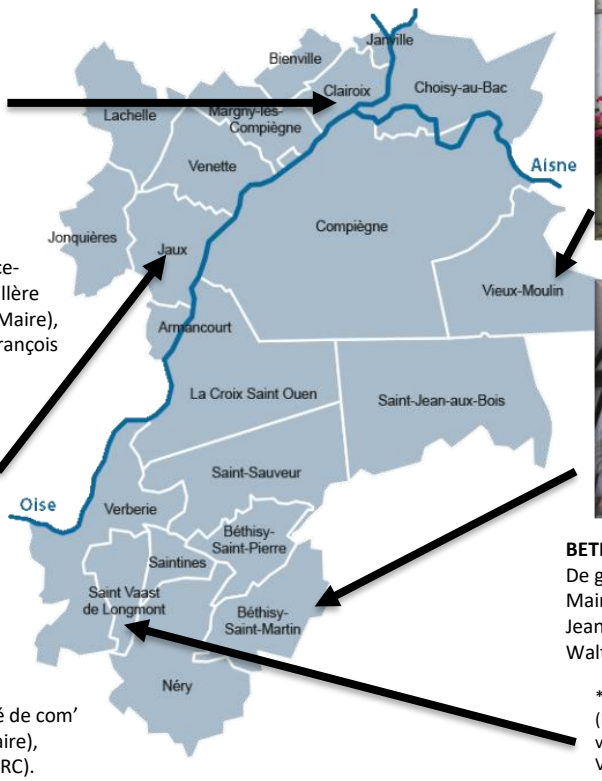

VIEUX-MOULIN – Mardi 27 octobre
De gauche à droite : Philippe Bouclet (Vice-président de l'OSARC) et Béatrice Martin (Maire de Vieux-Moulin).

BETHISY-SAINT-MARTIN – Mardi 20 octobre
De gauche à droite : Christelle Gobert (adjointe au Maire), Alain Dricourt (Maire de Béthisy-Saint-Martin), Jean-François Caux (Vice-président de l'OSARC), Walter Ignasiak (Chargé de com' de l'OSARC).

*Des membres du comité directeur de l'OSARC (Renaud Delvincourt et Jean-François Caux) ont rendu visite à Gilbert Bouteille, nouveau Maire de Saint-Vaast-de-Longmont, qui souhaite consulter son conseil municipal avant d'officialiser sa ré-adhésion.

Les visites précédentes

VERBERIE – Lundi 5 octobre

JONQUIERES – Jeudi 24 septembre

SAINT-SAUVEUR – Vendredi 16 octobre

JANVILLE – Mardi 6 octobre

SAINTINES – Mardi 13 octobre

VENETTE – Mardi 13 octobre

ARMANCOURT – Lundi 12 octobre

BETHISY-SAINT-PIERRE – Mardi 6 octobre

Actualités

Contact : 06 52 94 92 82

Le BMX Compiègne-Clairoix toujours en haut de l'affiche

Pour la septième année de suite, le BMX Compiègne-Clairoix est revenu des championnats de France par équipe avec une médaille !
Cette année, la compétition s'est déroulée sur une seule manche et les pilotes du président Quentin Berton ont décroché le bronze, juste derrière Bordeaux qui a devancé le club de Compiègne-Clairoix uniquement au point-average.

Le BMX Compiègne-Clairoix est habitué à prendre la pose sur les podiums

La commission des Picantins est sur le pont

De gauche à droite : Michel Ravasio, Akim Bahmed, Jean-Marie Bouché, Francis Thoquenne, Jean-François Caux et Claude Perdrix.

Même si cette année, pour la première fois depuis sa création en 1997, le Festival des Picantins n'aura pas lieu en public (voir lettre d'info précédente), la commission d'organisation du Festival n'en est pas moins active. Une réunion s'est déroulée mardi 20 octobre, autour du responsable de la commission Jean-Marie Bouché, pour travailler sur le palmarès de l'année 2020.
Si vous avez dans votre club des sportifs qui méritent d'être mis l'honneur n'hésitez à pas nous contacter (contact@offisport.com ; 06 52 94 92 82).

Hugo et Aubin, graines de champion

Aubin Villar-Thiery (à gauche sur la photo) et Hugo Tornier qui sont devenus Champions de France minimes de Raid, une discipline nature en plein essor qui mêle VTT, Trail, Orientation et Kayak. Deux jeunes prédestinés à devenir des sportifs aguerris.
Aubin est le fils d'Aurélie Villar et Sébastien Thiery qui collectionnent les perf' en VTT et course d'orientation, alors que Hugo est le fils de Cyril Tornier, ancien joueur et entraîneur du Rugby Club Compiégnois. Ces deux graines de champions sont licenciés à Compiègne Triathlon, mais aussi au VTT Compiégnois pour Aubin.

Notre logo est dispo'

Plusieurs associations sportives utilisent le logo de l'OSARC pour leurs communications ou maillots et nous les en remercions. Si vous souhaitez en faire de même, contactez nous, nous vous l'enverrons au format souhaité.

Le logo de l'OSARC est présent sur la banderole des 100 ans de l'AS Saint-Sauveur.

Info subvention

Pour les associations sportives de **Compiègne**, les dossiers de demande de subvention doivent être retournés à la direction des affaires financières de la mairie avant **vendredi 13 novembre.**
Le formulaire doit être téléchargé via le lien :
https://www.agglo-compiegne.fr/vie-associative

Centre de Préparation aux JO Paris 2024

Contact : 06 52 94 92 82

À la découverte des CPJ
Huit sites sportifs de l'agglomération ont été désignés comme Centre de Préparation aux Jeux (CPJ). Nous vous les faisons découvrir.
*Aujourd'hui :
la salle de boxe Jacques Vasset

La salle Jacques Vasset est située au 1 rue Dame Segaude à Compiègne.

LA SALLE JACQUES VASSET

À la salle Jacques Vasset, les Jeux Olympiques de Paris 2024 sont déjà dans toutes les têtes.

Inaugurée le 16 mars 2019, la salle de boxe Jacques Vasset (entraîneur emblématique du Ring Olympique Compiégnois qui y officie toujours) est basée sur le site de l'ancienne école d'état-major. Il s'agit d'une salle de 500 m² avec des vestiaires et une salle de réunion. Elle dispose notamment de deux rings, d'une partie réservée à la musculation et à l'entretien physique, et d'un vaste espace pour les exercices.
« Ici, il y a tout pour recevoir une délégation d'une vingtaine de personnes dans les meilleures conditions possibles, souligne l'un des entraîneurs du club, Philippe Delarue. Car en plus, il y a un gymnase au dessus de notre salle, où l'on peut mettre un ring supplémentaire. Il y a aussi la situation géographique. On n'est pas loin de la forêt pour faire des footings ou du stade d'athlétisme Paul-Petitpoisson. »
Des atouts non négligeables. D'ailleurs le club assure avoir déjà des contacts.

Avec notamment deux rings et un espace pour le renforcement musculaire, cette salle est un site complet et fonctionnel.

L'avis de

Marc-Antoine Brekiesz
Adjoint au Maire de Compiègne

« Déjà avec cette salle, le ROC, qui est un des clubs phare de l'agglo', a un outil à son image, dynamique et ambitieux. Il va pouvoir atteindre ses objectifs dans des conditions dignes de ce nom. C'est important, car la boxe est un sport dans l'air du temps, on y développe le sport santé, la condition physique et les rencontres intergénérationnelles. J'espère donc qu'une délégation viendra pour en donner une image positive. Au delà du sport, c'est également important, pour la vie économique et culturelle. »

A savoir

En octobre 2019, le Ring Olympique Compiégnois a réalisé une vidéo montrant les atouts de sa salle. Elle est visible sur la page Facebook :
JO 2024 avec le ROC

LE CLUB RESIDENT

- Ring Olympique Compiégnois
- Président : Jean-Marie Bouché
- info@boxe-compiegne.fr ;
- 03 44 40 68 95
- https://www.boxe-compiegne.fr/

Office des Sports de l'ARC
Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

Pleins feux

Contact : 06 52 94 92 82

C'est qui ?

Venette-Margny Sports Loisirs Tennis de Table

C'est quoi ?

Un club de tennis de table créé en 1995, qui compte plus de quarante licenciés.
Régine Oria en est la présidente depuis 2001.
Cette association aligne trois équipes qui évoluent en championnat départemental, les joueurs participent également aux championnats individuels.

C'est où ?

Les rencontres et entraînements se déroulent au complexe sportif de Venette et à la salle Aimé Dennel de Margny-les-Compiègne.

À savoir

Le club organise de nombreuses manifestations. Tel le tournoi des « 500 points », ou un autre amical en collaboration avec un club de l'agglomération, le BCL Oise TT. De même les adhérents se mobilisent chaque année autour du téléthon (depuis 2014), mais aussi d'Octobre rose, comme cela a été le cas au début du mois lors d'une journée complète de manifestations.

VENETTE-MARGNY, LE CLUB AUX 4 LABELS

La meilleure équipe du club évolue en Départementale 1, avec dans ses rangs Edwige Oria qui participe aux championnats individuels en Régionale 1.

L'anecdote

Le club peut se féliciter d'avoir quatre labels
- Ping durable : il récompense les actions écoresponsables.
- Acti Ping : ce label est là pour promouvoir les clubs novateurs dans leurs manifestations
- Equip Ping : pour les clubs travaillant sur les conditions d'accueil.
- Loisir Ping : pour le développement de la section loisirs du club.

Le bureau

Présidente : Régine Oria
Secrétaire : Philippe Drucker
Trésorière : Edwige Oria

Contact

philippe.drucker@free.fr
06 13 44 88 17
Venette-Margny Tennis de table

Les jeunes joueurs s'aguerrissent en participant aux championnats par équipes.

Que ce soit pour Octobre Rose ou le Téléthon, le club sait se mobiliser.

La présidente Régine Oria

Un tournoi amical est organisé avec le TT Berneuil-Compiègne-Lacroix

À Venette, le club dispose d'une salle dédiée au tennis de table et peut profiter du gymnase pour organiser des manifestations comme les championnats de l'Oise en mai 2019.

À votre tour !

Si vous souhaitez mettre en avant votre association, contactez-nous :
06 52 94 92 82
contact@offisport.com

Office des Sports de l'ARC
Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

Actualités Club fidélité

Contact : 06 52 94 92 82

C'est la tournée du Club fidélité !

Initiée au début du mois d'octobre par Yvon Delarue, responsable marketing de l'OSARC, la tournée des membres du Club fidélité se poursuit. Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger avec nos partenaires lors d'un moment convivial et de se projeter sur l'avenir.

Isabelle Pinsson de la société **Pano' Sign** qui nous a rejoint il y a un an a renouvelé son engagement auprès de l'OSARC.

Fidèle depuis 8 ans à l'OSARC, Bruno Giaccuzzo (à droite) qui gère le **Park Nautic** de Verberie, espère nous accueillir dès que possible sur son site dans le cadre d'une soirée du club fidélité.

Directeur de **Décathlon Compiègne-Jaux**, Yoan Dosières (entouré de Walter Ignasiak chargé de com' de l'OSARC et Yvon Delarue responsable Marketing) continue de nous soutenir notamment en récompensant les sportifs du mois.

Chocolats, coffrets cadeau, pensez à VH Bières

Spécialiste de la distribution de bières belges*, **VH Bières** prépare les fêtes de fin d'année. Ainsi, outre les traditionnels coffrets de bières, Vincent Haeck vous propose également des ballotins de chocolats.
N'hésitez pas à le contacter : *06 15 09 91 45 ; vhlamontagne@gmail.com*

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Rapid'flore, ouvert ce week-end

Partenaire de l'OSARC, **Rapid'Flore** (50 rue de Paris, à Compiègne), sera ouvert jusque ce dimanche 1er novembre (17 heures). Ensuite, Emilie Gourlet-Marchand, responsable du magasin vous propose des achats à distance et des livraisons.
Contact : *03 44 36 76 40 ; https://rapidflore-compiegne.shop/*

rapid' FLORE

Office des Sports de l'ARC
Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

Le club fidélité

Contact : 06 52 94 92 82

Merci aux partenaires du Club Fidélité de l'OSARC

Au cœur du Malt 03 44 66 87 00
Avisofi 03 44 44 44 00
Bistrot de Flandre 03 44 83 26 35
Caprice Lingerie 03 44 40 16 51
Centre commercial Carrefour 0 826 25 32 35
Cinéma Majestic 0 800 11 12 13
Crédit Agricole 0 800 11 12 13
Décathlon 03 44 90 75 00
Direct Optic 03 44 97 14 55
Flunch 03 44 83 22 07
VH bières 06 15 09 91 45
Formul' Club 03 44 15 44 48
Delabarre Formation 03 44 40 18 17
Etablissements Bérard 03 44 92 29 00
Garage BCB 03 44 40 30 85
Groupe Mab 09 87 38 20 85
Hôtel Mercure 03 44 30 30 30
La bourse des Affaires 03 44 09 07 07
Leader light events : 06 64 72 17 27
Mental Works 03 44 86 22 55
Pano sign'Service 03 44 20 03 52
Park Nautic de Verberie 06 09 20 02 70
Picardie Médical 03 44 86 04 98
Première classe hôtel 03 44 90 19 27
Rapid'Flore 03 44 36 76 40
Saint-Merri Compiègne 03 44 36 40 00
Sidonie Production 03 44 97 18 23
Speed Park 06 12 35 81 74
Super U Thourotte 03 44 30 44 80
Vision Text : 06 03 35 98 05
Hôtel Restaurant Campanile 03 44 20 42 35

Margny-les-Compiègne, le stade Robert Dubois.

Office des Sports de l'ARC

Office des Sports de l'Agglomération de la région de Compiègne

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19
dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire[1] :

- ☐ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.
- ☐ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité[3] dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- ☐ Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.
- ☐ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- ☐ Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- ☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- ☐ Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- ☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- ☐ Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

1 Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

2 A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

3 Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.